

Papeete, le 16/06/2011

N° 119.../APF/TTA/PR/.pl

Groupe « TO TATOU A'IA »

Le Président



A

Monsieur Oscar MANUTAHU TEMARU
président de la Polynésie française

(Objet : Stabilisation de la situation politique de notre pays

Monsieur le président,

Le 1^{er} avril, aux termes de trop nombreux jours de négociations, vous preniez à nouveau en main les rênes du pays, au terme d'une motion de défiance votée à seulement 29 voix.

Le gouvernement que vous avez par la suite constitué a été le reflet de la fragilité de départ de votre majorité.

Ces derniers jours, les événements politiques et judiciaires sont venus poursuivre l'effritement de cette fragile majorité. Cela ne peut durer jusqu'en 2013 !

Lorsque nous étions aux affaires du pays, vous n'aviez cessé d'exiger ma démission et celle de mon gouvernement, et d'appeler de vos vœux une abréviation du mandat aux motifs :

- Des dossiers de certains membres de la majorité en cours de traitement par les instances judiciaires,
- De la fragilité de la majorité.

Aujourd'hui, vous en avez oublié vos déclarations et vos grands principes et souhaitez vous maintenir au pouvoir, considérant que toute abréviation du mandat actuel serait une « stratégie de l'Etat » à votre rencontre.

Pour autant, si le bien du pays reste votre priorité, vous ne pouvez ignorer et occulter les problèmes auxquels vous allez être confrontés dans les semaines à venir. L'effritement de votre majorité va faire rejaillir des comportements que nous condamnons tous et vos projets de développement, vos projets de textes, seront petit à petit freinés, bloqués et le pays sera de nouveau dans l'impasse.

Aussi, pour éviter des mois perdus à lutter contre la crise et offrir enfin des perspectives à notre population, ne pensez-vous pas qu'il soit grand temps, dans le cadre des dispositions du statut, d'engager

instamment toutes les démarches menant à la dissolution anticipée de notre assemblée pour permettre à notre pays, à l'issue de la réforme en cours d'examen au Parlement National, de disposer enfin d'une majorité stable et forte pour soutenir un gouvernement sur un mandat entier. Il en est de votre responsabilité en tant qu'élu et en tant que président du pays.

Il en va de l'intérêt de notre pays, de notre population. La classe politique locale ne peut plus se permettre de se perdre dans des jeux politiques stériles ou dans des prises de position partisans, sans tenir compte de la réalité quotidienne de nos concitoyens. Il en va également de l'image et de la crédibilité de la classe politique qui doit redevenir un serviteur du peuple !

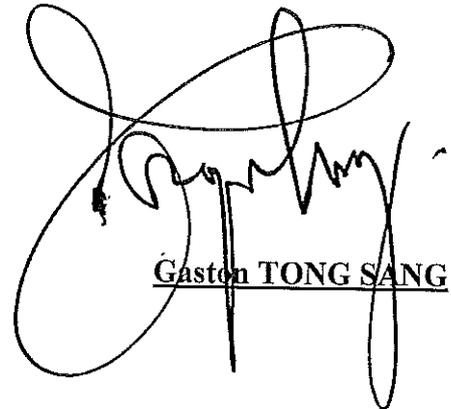
Cela a toujours été, pour le groupe TO TATOU AI'A, notre souci principal. C'est ainsi qu'en avril 2010, alors que j'étais aux affaires du pays, et face à la fragilisation de ma majorité, j'en avais appelé à la dissolution par le Président de la République. N'ayant été entendu j'ai tout fait pour maintenir l'équilibre et le fonctionnement des institutions et faire avancer le pays. Les indicateurs économiques de cette fin d'année ont montré que nous y étions malgré tout parvenus. Mais il importe que cette situation ne se reproduise pas. Car, malgré les bons résultats de cette fin d'année, nous aurions pu faire mieux et plus vite. Il n'en a rien été et votre groupe y a toute sa responsabilité !

Nous croyons malgré tout en votre souci premier de notre population, envers et contre toutes velléités politiques.

Considérant le calendrier parlementaire à l'Assemblée Nationale, il convient, à cet effet, de procéder à la demande de dissolution rapidement. Il est en effet prévu un examen en Commission des Lois le 22 juin, et un examen en séance plénière le 28 juin courant. Nous espérons donc un retour de votre part d'ici la semaine prochaine.

Dans l'attente de votre retour,

Soyez assuré, Monsieur le président, notre sincère considération.



Gaston TONG SANG